

DECOSET

Concertation continue relative à l'avenir de l'UVE de Toulouse

Conférence annuelle élargie

Le 30 septembre 2025 à 18h

Relevé des échanges – Compte-rendu

Cette réunion publique s'est tenue le **mardi 30 septembre 2025** à la salle du Sénéchal. Elle s'inscrit dans le cadre de la **concertation continue sur le projet de reconstruction de l'unité de valorisation énergétique de Toulouse**.

Elle a réuni **34 participants**.

INTERVENANTS

- **DECOSET :**
 - Vincent TERRAIL-NOVÈS, président de DECOSET
 - Laurent GUYON, directeur général des services
 - Bernard MELLAC, directeur des services techniques
 - Fanny DELERIS, directrice transition et accompagnement au changement
 - DAVID LAMBERT, responsable économie circulaire et animation territoriale
 - Sarah BIROT, cheffe du service prévention et changement de comportements
 - Camille JAUDIN, cheffe de projet en charge du hall 9
- **Willing**
 - Julie SCHMITT, manager senior, responsable du pôle concertation et dialogue territorial
- **Commission nationale du débat public**
 - Isabelle BARTHE, garante de la concertation
 - Audrey RICHARD-FERROUDJI, garante de la concertation

ORDRE DU JOUR

- Rétrospective de l'année 2024-2025
- Prévention et tendances globales
- Zoom sur la concertation autour de l'UVE de Toulouse

INTRODUCTION

Julie SCHMITT : « Bonjour à toutes et à tous, un grand merci de nous avoir rejoints pour cette conférence annuelle élargie. C'est l'un des dispositifs de la concertation continue autour de l'UVE de Toulouse. C'est un format que nous avons déjà mené l'année dernière, et qui répond à une demande des citoyens, des associations et du comité de pilotage : disposer d'un temps plus large et ouvert. L'objectif de ce rendez-vous est de faire un point annuel sur les questions de prévention liées aux déchets. Avant de commencer, je tiens à remercier mesdames les garantes, Madame Audrey RICHARD-FERROUDJI et Madame Isabelle BARTHE, qui nous accompagnent, comme il est de coutume, dans ce dispositif de concertation. Avant d'entrer dans le vif du sujet, je vous propose de répondre à quelques questions à main levée : qui parmi vous vient de Toulouse ? Qui vient d'une autre commune ? Qui habite à proximité de l'UVE de Toulouse ? Qui est membre d'une association, élu ou agent de collectivité ? [Des mains se lèvent dans l'assemblée]. Comme je le disais, nous sommes dans une période particulière, à la fois contrainte par

la réglementation et marquée par le calendrier électoral. Dans cette conférence annuelle élargie, comme il est d'usage, nous allons donc revenir sur l'année écoulée et faire une rétrospective des actions menées. Monsieur le président, peut-être, pour un mot d'introduction. »

Vincent TERRAIL-NOVES : « Bonjour à toutes et à tous. Merci de votre présence à ce moment important qui retrace les grands parcours de l'année 2025. Vous le savez déjà, cette année a été assez riche et dense. C'est donc l'occasion pour nous d'avoir cet échange et cette proximité avec celles et ceux qui s'intéressent à ce sujet des déchets. Je tiens surtout à remercier encore nos garantes d'être toujours à nos côtés pour nous aider à garantir la transparence et la qualité des échanges. Je vous souhaite à toutes et tous une bonne réunion. »

TEMPS 1 : RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2024-2025

Bernard MELLAC : « Le pass déchèterie est un système que nous avons mis en place à la suite de concertations menées entre 2018 et 2020. Nous avons constaté qu'un grand nombre de personnes utilisaient les déchèteries sans y être légitimes : des professionnels ou des personnes extérieures au territoire du syndicat. La solution retenue a été simple : la mise en place d'un pass basé sur un QR code, facilement accessible aux usagers. Depuis le 1er juillet 2023, ce dispositif a été déployé progressivement. Aujourd'hui, près d'un tiers de la population possède un pass, soit environ 260 000 foyers. Ce système garantit une gestion plus juste et équitable des équipements publics. Il facilite aussi la communication avec les usagers : par exemple, lors des fortes chaleurs de l'été dernier, un simple mail a permis d'informer l'ensemble des usagers des contraintes et adaptations mises en place. Grâce au travail des équipes, un accompagnement auprès des usagers a été mené pour réduire les volumes collectés. Le coût de ce dispositif « pass » représente un coût d'environ 50 000 euros par an.

Un autre sujet majeur a été la refonte des Délégations de Service Public (DSP). Jusqu'ici, il existait deux DSP séparées pour l'UVE de Toulouse et l'UVE de Bessières. Nous avons fait le choix de réunir ces deux DSP en une seule, couvrant ainsi les deux UVE. Le nouveau contrat, qui représente un chiffre d'affaires global d'environ 1,4 milliard d'euros, regroupe l'exploitation, les investissements, ainsi que la valorisation de la chaleur et de l'électricité produites. Il prévoit aussi la reconstruction de l'UVE de Toulouse pour mieux l'intégrer dans son environnement, ainsi que le déplacement de la plateforme de traitement des mâchefers vers un site extérieur, afin de limiter les nuisances. Cette DSP a été signée avec le groupe EVONEO, à travers un montage financier : 70 % SUEZ et 30 % Banque des Territoires. Ce modèle de gouvernance assure un financement limitant le niveau de risque porté par la collectivité ».

Julie SCHMITT : « Deux autres sujets prépondérants aussi dans l'année avec l'inauguration du centre de tri Valcopia et la signature de la charte de réduction des déchets. Je laisse la parole à Fanny DELERIS, directrice transition et accompagnement au changement, pour nous présenter ces deux sujets. »

[Passage d'un mini de présentation vidéo du centre de tri de Valcopia]

Fanny DELERIS : « Bonsoir à tous, un mot sur l'inauguration du nouveau centre de tri Valcopia, à Bessières. Ce centre de tri a remplacé deux installations plus anciennes, nous disposons désormais d'un outil industriel capable de traiter plus de 66 000 tonnes d'emballages et de papiers collectés sur nos huit intercommunalités. Il est équipé 21 trieurs optiques et 14 équipements mécaniques, optimisant le tri de déchets. La particularité de ce site est aussi d'avoir intégré une salle pédagogique et un parcours de visite pour expliquer le processus de tri. Ce centre de tri répond à un engagement inscrit au cœur du schéma stratégique : améliorer la valorisation des matières collectées et réduire les déchets produits. Pour atteindre ce second objectif, nous avons engagé une mobilisation des intercommunalités autour d'une trajectoire commune à l'horizon 2030 au travers de la charte de réduction des déchets. Chaque intercommunalité garde sa compétence en prévention en élaborant son PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés), mais la charte fixe un cap collectif : une baisse de 20 % d'ici 2030, sur la base des ratios de 2010, en cohérence avec la loi AGEC (anti-gaspillage et économie circulaire qui définit une baisse minimale de 15 %). La signature de la charte de réduction des déchets a marqué l'engagement collectif des intercommunalités dans cette trajectoire : réduire les déchets ménagers et assimilés de 9 % entre 2024 et 2030, et de 20 % entre 2010 et 2030. Pour donner un ordre de grandeur : en 2010, un habitant du territoire DECOSET produisait en moyenne 493 kg de déchets par an. En 2024, ce chiffre est descendu à 431 kg/hab/an. Pour atteindre l'objectif, il faudra parvenir à 391 kg/hab/an en 2030, soit une diminution d'environ 100kg par habitant entre 2010 et 2030. La baisse repose principalement sur la réduction des ordures ménagères résiduelles (poubelle grise). Cet engagement collectif est suivi de près : chaque EPCI doit rendre compte chaque année des résultats obtenus. L'objectif est aussi de favoriser le partage d'expériences et la mutualisation des moyens, afin d'avancer ensemble vers cette trajectoire commune. »

Julie SCHMITT : « Avant de rentrer plus en détail sur le sujet de la prévention, je voudrais rappeler qu'il existe un rapport annuel qui regroupe l'ensemble des actions menées et les sujets de prévention. Quelques exemplaires seront disponibles en fin de réunion si certains participants sont intéressés. Je vous propose un temps d'échange autour de la question suivante : Est-ce qu'il y a, selon vous, des actualités que nous n'aurions pas abordées et qui vous semblent importantes pour cette année écoulée ?

Anne-Fleur HUG (association Zero Waste Toulouse - ZWT) : « Anne-Fleur HUG, association Zéro Waste. Parmi les nouveautés importantes de l'année, il y a également eu la création d'une direction transition et accompagnement au changement au sein du syndicat, avec la création du poste de Fanny, il me semble important de le mentionner aussi ».

Julie SCHMITT : « Oui tout à fait, nous aurons l'occasion d'y revenir dans la suite de la réunion ».

Anne-Fleur HUG (association ZWT) : « Vous parliez tout à l'heure de l'envoi des mails d'information pour les titulaires d'un pass déchetterie. Est-ce qu'il serait possible de profiter du déploiement des pass déchetterie pour constituer une liste de diffusion auprès

des habitants ? Peut-être que ce n'est pas pertinent, mais est-ce que c'est une stratégie qui a été envisagée ou pas ? »

Réponse de DECOSET (Fanny DELERIS) : « L'utilisation des données personnelles est strictement encadrée par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les adresses mail que nous collectons ne peuvent être utilisées que pour la finalité pour laquelle elles ont été recueillies. Dans le cas présent, elles ont été recueillies uniquement pour les informations relatives aux déchèteries. »

TEMPS 2 : PREVENTION ET TENDANCES GLOBALES

Julie SCHMITT : « Je vous propose d'accueillir David LAMBERT, responsable économie circulaire et animation territoriale, sur la question de l'engagement du syndicat en matière de prévention des déchets avec un petit zoom sur la question des biodéchets ».

David LAMBERT : « Pour revenir rapidement sur l'historique. Dès 2016, DECOSET travaillait déjà sur les questions de prévention des déchets. En 2019, une étape structurante a été franchie avec un contrat d'objectifs déchets / économie circulaire signé avec l'ADEME, qui servait de feuille de route pour fixer des objectifs et des actions. Ce travail s'est fait avec l'ensemble des acteurs du territoire – EPCI et associations – avec une trajectoire de réduction de 4 800 tonnes sur trois ans, en cohérence avec la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV). Chaque EPCI a ensuite été accompagné dans l'élaboration de son PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés). Une dynamique s'est installée, aboutissant à la signature collective de la 1^{ère} charte de réduction des déchets le 19 février 2019. Aujourd'hui, tous les EPCI disposent d'une commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) des PLPDMA en place. Une animation de réseau (animateurs prévention de EPCI) permet de mutualiser les expériences et d'améliorer les pratiques entre territoires. L'arrivée de Sarah BIROT, cheffe du service prévention et changement de comportement en 2019 a marqué un tournant dans la structuration de la prévention et de la sensibilisation, notamment sur les biodéchets. Avec les intercommunalités, un schéma territorial de gestion des biodéchets a été travaillé pour définir les scénarios de collecte et évaluer les flux. Des expérimentations ont été lancées sur la collecte séparée des biodéchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire, avec des actions menées auprès du grand public et dans les établissements scolaires. Le compostage s'est intensifié avec le développement de sites collectifs (pied d'immeuble, proximité), suivis grâce à un outil de pilotage commun mis à disposition par Decoset à toutes les intercommunalités (LOGIPROX). Parallèlement, des jardins pédagogiques ont été implantés dans ou à proximité de déchèteries pour sensibiliser aux pratiques « zéro déchet » et à la réduction des déchets verts. »

Julie SCHMITT : « Une demande importante du comité de pilotage avait été formulée de pouvoir avoir une vue sur les dispositifs de prévention et de sensibilisation, je donne la parole à Sarah BIROT, cheffe de service prévention et changement de comportement pour un focus sur ces sujets de sensibilisation ».

Sarah BIROT : « Cette année, nous avons accueilli 1 400 visiteurs au centre de tri de Toulouse et à la déchèterie de Plaisance-du-Touch. Les ateliers Mon Jardin Zéro Déchet

ont rassemblé près de 200 participants, plus de 1 000 personnes ont été sensibilisées au réemploi. Nos stands de sensibilisation, organisés lors de 32 événements, ont permis de toucher environ 720 participants. Ces chiffres illustrent la diversité et l'ampleur des actions menées en matière de sensibilisation et de prévention. D'autres actions ont vu le jour. Le showroom immersif de la déchèterie de Plaisance-du-Touch a été conçu pour promouvoir le réemploi et l'achat de seconde main. DECOSET a également participé à plus de 30 événements en 2024 (portes ouvertes, marchés...), à la demande de nos intercommunalités adhérentes. En juillet 2025, un parcours de visite immersif a été inauguré à Valcopia. Il combine pédagogie « zéro déchet » et découverte du process industriel. L'idée est de rendre les visiteurs acteurs de la visite grâce à des manipulations sur les consignes et gestes zéro déchet. Une passerelle a également été installée pour faire le tour du process. L'inscription à ces visites est gratuite via le site [decoset.fr](https://www.decoset.fr). Deux stands pédagogiques complètent ce dispositif. Le premier est le stand Jardin Zéro Déchet, prêté aux collectivités et associations. Le second, conçu en 2024, est consacré au réemploi et à la réparation afin de promouvoir des alternatives à l'achat neuf. Les associations peuvent faire une demande de prêt via l'adresse sensibilisation@decoset.fr. Nous avons également publié un Guide du réemploi en 2023 et réalisé le stand ludique correspondant en 2024. Ce stand a servi de base pour construire ensuite celui sur les déchets verts. Nos collectivités adhérentes ne disposaient pas d'autres supports sur la réparation : nous avons donc mis ce stand à disposition, gratuitement. Il mettait en scène le guide du réemploi pour montrer les alternatives à l'achat — emprunter, louer, réparer, transformer — avec, sur chaque panneau, un volet interactif. Ces stands ont été conçus de façon à pouvoir être transportés facilement dans une voiture ».

Julie SCHMITT : « Un autre sujet de la prévention avec le parcours pédagogique »

Sarah BIROT : « Oui on travaille sur le nouveau parcours de visite de l'UVE de Toulouse. Le parcours actuel datait de 2009, si je ne me trompe pas, il était assez vieillissant, il fallait qu'on retravaille les panneaux notamment. On va rendre le visiteur aussi un peu plus acteur avec un atelier visant à vider une poubelle remplie, soit par un geste de tri, soit par un geste de réduction. Il y aura également une partie avec un focus sur le « Septième Continent » et une galerie des horreurs. Nous organiserons des portes ouvertes le samedi 22 novembre après-midi, afin de permettre des visites sur ce site. L'inscription se fera, comme d'habitude, via la page « visites » du site de DECOSET. »

Anne-Fleur HUG : « Pour la galerie des horreurs, je vous conseille d'utiliser des photos prises localement, le septième continent permet de donner une image globale, des photos prises sur la Garonne apporteront une dimension locale. On le fait lors de conférences et les participants ont une réelle prise de conscience lors qu'il s'agit de leur quotidien. »

Julie SCHMITT : « Ces actions de prévention et sensibilisation sont soutenues par une nouvelle organisation de la collectivité. »

Laurent GUYON : « Au cours de ces deux années, et particulièrement en 2025, un grand nombre d'actions ont été menées. Elles ont reposé sur une réorganisation des services, assez classique pour une collectivité, avec la direction administrative et financière, pilo-

tée par Aude FORNET qui chapeaute les missions supports : finances, ressources humaines, marchés publics et affaires juridiques. Tous ces services ont été fortement mobilisés pour atteindre les différents objectifs et porter les projets. La direction des services techniques, pilotée par Bernard MELLAC, a su assurer l'opérationnel et accompagner les actions dans toutes leurs dimensions. La valorisation énergétique est pilotée par Karine FRAGONAS, que vous avez souvent croisée lors des réunions de concertation, sur les UVE et l'incinération. Pour la valorisation matière et le centre de tri, c'est Dominique FERREIRA, que nous avons vu dans les films et images diffusés. La valorisation organique est encadrée par Pascal SOUSA, qui supervise également le service des transferts. Le service déchetterie qui s'est notamment occupé du pass déchetterie, est piloté par Gérald MARCHADOUR. Deux autres services supports jouent un rôle clé : les études et travaux, ainsi que l'informatique, avec une vraie problématique autour de la gestion des données partagées avec les intercommunalités. Nous avons aussi la direction de la transition et de l'accompagnement au changement, qui structure l'ensemble des actions menées pour accompagner la population, les entreprises, les acteurs du territoire et les intercommunalités dans la démarche de réduction des déchets. Cette direction est pilotée par Fanny DELERIS, avec une cellule dédiée à la relation avec les usagers, afin de répondre aux questions ou aux difficultés rencontrées. Le service communication, dirigé par Adrien VITRAC, a travaillé sur de nombreux outils et organisé les divers événements liés à la concertation continue. Merci également à Léa, qui a réalisé en interne le motion design présenté ce soir. Enfin, l'économie circulaire est portée par David LAMBERT, chargé de travailler en interrelation avec les partenaires, les entreprises du territoire et les intercommunalités pour favoriser leur implication dans cette dynamique. Nous avons vu Sarah BIROT et son équipe, et nous entendrons tout à l'heure Camille JAUDIN à propos du Hall 9. Cette organisation a été pensée pour accompagner la mise en œuvre du Schéma Stratégique. Comme nous l'avons vu, les actions sont nombreuses et il est essentiel qu'elles soient menées de manière cohérente, ordonnée et optimisée. Pour cela, elles ont été priorisées et intégrées dans un Schéma Stratégique qui nous guidera jusqu'en 2040. Ce schéma est un véritable outil au service des élus et des intercommunalités, permettant de cadencer et hiérarchiser les projets. En parallèle, un projet d'établissement a été adopté pour toute la durée du mandat. Il fixe des objectifs pour les services et organise le quotidien afin de mettre en œuvre concrètement les actions prévues. »

Julie SCHMITT : « La prévention est au cœur des activités de DECOSET et des intercommunalités. Nous avons souhaité ce soir prendre un temps de rétrospective sur ces enjeux et vous donner la parole, même si le format de la salle ne se prête pas à de longs échanges ».

Dominique GILBON, association les Amis de la Terre : « Dominique GILBON, association les Amis de la Terre. Je voudrais revenir sur la nouvelle étape à franchir : comment inciter les citoyens à s'impliquer davantage dans la gestion des déchets, pas seulement de manière ponctuelle mais de façon régulière. Le nombre de citoyens et d'associations présents ce soir montre qu'il est urgent que le monde associatif et citoyen s'empare pleinement de cette question. Sinon, on risque de laisser une population « sacrifiée », celle qui vit autour de l'incinérateur, avec une solidarité défailante. Les citoyens doivent devenir des acteurs efficaces de la prévention des déchets. Les intercommunalités et les Commissions Consultatives des Services Publics Locaux (CCSPL) doivent aussi jouer un rôle

plus fort, coordonner leurs regards et être de vrais relais entre la population et les actions menées. Je regrette la très faible présence d'élus ce soir. C'est une déception, car beaucoup a été fait en termes de dialogue autour de l'UVE depuis plusieurs années, mais la mobilisation des élus reste trop limitée. Les associations et les citoyens doivent donc interpeller davantage leurs élus, mais aussi s'engager eux-mêmes pour ne pas laisser seuls les riverains de l'UVE porter les problèmes. Les dernières réunions ont montré les difficultés sur des sujets comme les nuisances sonores, par exemple avec les bouteilles de protoxyde qui explosent dans les fours. Ce sont des enjeux sérieux, qui méritent d'être mieux relayés. Il faut avancer ensemble, sans caricaturer les positions ni exacerber les réactions. L'objectif est de progresser vers un fonctionnement plus vertueux. Avec l'Observatoire des Déchets et de l'Economie Circulaire en Occitanie (ORDECO) nous portons également le souhait d'avancer vers la redevance incitative : c'est un sujet complexe, mais essentiel pour encourager les citoyens à aller plus loin dans leurs pratiques ».

Julie SCHMITT : « Merci Monsieur GILBON, je me permets de synthétiser : un sujet autour des Commissions Consultatives des Services Publics Locaux, un sujet autour de la prévention citoyenne et associative, un sujet sur la présence des élus. Vous le savez, c'est aussi un format que nous avons voulu construire avec les élus et j'en vois d'ailleurs présents dans la salle. Un autre sujet important est celui de la tarification incitative, qui doit permettre de renforcer encore davantage les actions de prévention. »

Anne-Fleur HUG, association ZWT : « Est-ce que vous envisagez de développer des partenariats avec des étudiants ou des projets de recherche, notamment en sociologie ou en sciences sociales, pour travailler précisément sur les questions de changement de comportement ? »

Fanny DELERIS : « Ces dernières années nous avons développé plusieurs actions autour de la question du changement de comportement et plus largement sur les grands enjeux de la transition écologique, pas uniquement sur les déchets. Depuis quelques mois, nous travaillons en partenariat avec les sciences de l'éducation de l'Université Toulouse Jean-Jaurès. L'objectif est de construire une méthode d'évaluation de nos actions de sensibilisation. La grande difficulté est de mesurer l'impact réel de nos publications et de nos actions de terrain sur les habitants et en particulier sur l'évolution de leurs comportements. Aujourd'hui, nous avons beaucoup de mal à quantifier cet impact. Vous le savez, c'est un enjeu complexe, c'est pourquoi nous nous appuyons sur ce partenariat avec les sciences de l'éducation pour élaborer une méthodologie rigoureuse, qui permette à la fois d'évaluer nos actions et de manière à les réorienter lorsqu'elles ne sont pas efficaces. C'est un travail en cours : nous n'en sommes pas encore à des résultats, mais nous avons lancé cette collaboration avec le milieu universitaire pour progresser sur cette question d'évaluation ».

Julie SCHMITT : « Des liens se font également avec le milieu étudiant et c'était aussi l'un des objectifs de la concertation continue pour l'année écoulée. »

Laurent GUYON : « Chaque fois que nous en avons l'occasion, nous essayons d'aller vers des publics éloignés de la concertation habituelle. Nous avons par exemple présenté la

délégation de service public aux étudiants en droit et à ceux de l'Institut d'Etudes Politiques, pour expliquer son intérêt et ses implications. Nous avons aussi travaillé, dans le cadre de la concertation préalable puis continue, avec des étudiants de Toulouse II – Jean Jaurès, spécialisés sur les questions environnementales et de concertation. Récemment encore, nous avons accueilli des doctorants de l'université Toulouse II dans un projet sur les acteurs du réemploi et les flux d'information. La difficulté est de savoir comment développer ce réemploi, co-construire une stratégie commune et définir des indicateurs partagés. Nous menons également de nombreux projets avec l'INSA et nous nous associons à leurs événements pour toucher le public étudiant. Dans le cadre de la nouvelle Délégation de Service Public (DSP), des ingénieurs et chercheurs sont mobilisés au sein du Centre d'Innovation et d'Expertise de l'UVE de Toulouse. Avec eux, nous construisons un plan de travail sur plusieurs années, qui porte non seulement sur les aspects techniques et opérationnels, mais aussi sur le changement de comportements ».

Dominique GILBON, association les Amis de la Terre : « Je tiens aussi à souligner une initiative à laquelle ont participé la Métropole et Suez, autour d'une petite manifestation au Mirail sur le numérique responsable. L'événement n'a pas déplacé les foules, mais il a permis de mettre en lien des habitantes du quartier, qui souhaitent créer une ressource numérique, avec l'université. C'est une démarche intéressante : modeste, fragile, mais prometteuse. Ces initiatives locales méritent d'être accompagnées au maximum, car il est difficile d'obtenir des résultats rapides dans certains quartiers. »

Marie-Thérèse BESSIERE-CITERNE, Coordination déchets Midi-Pyrénées : « Marie-Thérèse BESSIERE-CITERNE, Coordination Déchets Midi-Pyrénées. Je tiens à vous féliciter pour tout ce qui a été engagé. Je pense qu'il reste encore beaucoup à faire, notamment sur la collaboration avec les élus. Vous mentionnez certains événements pour lesquels il est nécessaire de s'inscrire... qui va le faire ? à l'exception de quelques personnes déjà sensibilisées sur les questions des déchets. Il me semblerait utile que DECOSET travaille directement avec les mairies, qu'on profite des événements locaux – marchés, vide-greniers, journées du patrimoine – pour y installer un stand. Ce stand pourrait proposer des démonstrations, une vidéo sur le fonctionnement de l'incinérateur ou rappeler les bons gestes de tri. Les mairies disposent aussi de relais efficaces comme les panneaux d'affichage ou les supports d'information municipaux. Il y a beaucoup de moyens pour mieux diffuser les messages et impliquer les habitants. Pour cela, il faut que les mairies participent plus activement, car elles sont en première ligne auprès des citoyens. »

Julie SCHMITT : « Sur le relai de ces actions de sensibilisation, DECOSET travaille avec les associations, un relai par mail est régulièrement réalisé côté associations et les communes. Les rencontres mobiles sont de vrais moments de proximité sur les territoires pour un public qui ne participe pas aux temps de concertation. »

Fanny DELERIS : « DECOSET, pour rappel, rassemble plus de 150 communes. Ce travail auprès des communes, nous essayons de le développer de plus en plus. Nous avons participé à 32 événements sur l'ensemble du territoire : marchés du dimanche, fêtes de la nature, animations locales... L'idée est de se greffer à des événements qui ne sont pas spécifiques aux déchets, afin de rencontrer une population très diversifiée, qui n'est pas forcément acculturée à nos thématiques, et d'aller expliquer les enjeux. Nous essayons

donc d'être présents au maximum. L'autre travail que nous souhaitons poursuivre, c'est le partenariat avec les structures associatives locales. Chaque commune dispose d'associations qui œuvrent sur de nombreux sujets et qui sont demandeuses de partenariats avec nous. C'est en lien direct avec les outils de sensibilisation dont nous avons parlé. Aujourd'hui, il y a trois animatrices chez DECOSET, elles ne peuvent donc pas être présentes partout. L'idée est de diffuser ces outils pour que les associations locales puissent s'en emparer. »

Julie SCHMITT : *« Fanny si on devait donner deux ou trois exemples concrets de ce qui a été fait récemment, dans quels quartiers, par exemple ? Je pense notamment à Belle-fontaine, au Clean Up Day : qu'est-ce qui a été mis en place sur ces thématiques-là ? »*

Fanny DELERIS : *« En septembre, nous avons participé comme chaque année au World Clean Up Day, qui consiste à organiser des opérations de nettoyage de l'espace public. Nous avons l'habitude de prendre part à cet événement et d'y associer des animations de sensibilisation. Cette année, Camille a animé un stand en parallèle de l'opération de nettoyage au parc Gironis ».*

Sarah BIROT : *« Nous étions aussi à Fronton, avec un stand sur les jardins 0 déchet, et à Bouloc avec le stand consacré aux produits ménagers naturels. Notre action ne se limite pas au territoire de Toulouse Métropole : nous intervenons aussi dans d'autres communes ».*

Fanny DELERIS : *« Lors de ces événements, nous veillons à proposer des ateliers pratiques : la confection de produits ménagers naturels, la réalisation d'objets à partir de matériaux usagés, ou encore des jeux pour sensibiliser les enfants ».*

Laurent GUYON : *« Pour relayer ces actions, nous envoyons aussi régulièrement nos messages aux communes. Comme nous avons 154 communes adhérentes, de tailles et de dynamiques très différentes, toutes ne relaient pas nos informations avec la même intensité. C'est un point sur lequel il faudra continuer à progresser. DECOSET diffuse également un calendrier mensuel sur les réseaux sociaux, que les communes ou associations peuvent partager facilement. »*

Julie SCHMITT : *« Un calendrier mensuel est également relayé sur les réseaux sociaux de DECOSET, pas mal de communes le relaient également, les associations ont aussi la possibilité de le faire. »*

Alain BOUBEE, association des habitants de Lafourquette : *« A Lafourquette, la mobilisation se concentre surtout sur les nuisances (bruit, odeurs, trafic) et moins sur la gestion des déchets elle-même. Merci à DECOSET de nous accompagner sur ces priorités : cela fait trois ans que nous essayons de sensibiliser, ce qui reste difficile car il n'est pas simple de mobiliser largement les habitants. Je souhaite rappeler un point évoqué dès le début de la concertation : la politique de prévention doit aussi viser à réduire les déchets issus de l'incinération. Sur ce sujet, nous avons eu des échanges, même si nous ne sommes pas toujours pleinement satisfaits des décisions prises. Malgré cela, nous avons choisi*

d'aller de l'avant. Nous avons observé des efforts réels de réduction des déchets, notamment en 2019 et une meilleure coordination entre intercommunalités, ce qui répond à l'une de nos attentes en tant que riverains. Mais il reste de fortes disparités : entre la Métropole, le Grand Ouest ou d'autres territoires, les habitants n'ont pas la même fréquence de collecte, ni le même niveau de satisfaction ou de coûts. Pour illustrer : récemment à Plaisance-du-Touch, on m'a confié un sac d'ordures faute de collecte régulière – il fallait attendre près d'un mois. Alors que dans mon quartier, nous avons deux collectes par semaine et nous en sommes satisfaits. Ces écarts interrogent. Je crains enfin que la réduction des déchets soit parfois perçue non pas comme une démarche volontaire et positive, mais comme une contrainte imposée, cela risque de fragiliser l'adhésion des habitants. »

Fanny DELERIS : « La question est de savoir si c'est l'incitatif ou le coercitif qui permettent réellement de modifier les comportements ? Sans doute un peu des deux. Après les différences sur les modes de collectes, ça dépend aussi fortement de la typologie de territoire – urbain, périurbain ou rural – et des politiques locales mises en place. Depuis quelques années, on observe une convergence : les trajectoires diffèrent selon les intercommunalités, mais l'objectif reste le même : réduire les ordures ménagères résiduelles et améliorer le tri. Le gros enjeu concerne les biodéchets, traités selon l'habitat par du compostage individuel, collectif ou des points d'apport volontaire ».

Alain BOUBEE, association des habitants de Lafourguette : « Comment s'explique la baisse des déchets que l'on observe en 2019 ? »

Laurent GUYON : « Est-ce que l'on a des éléments d'explication pour répondre à Monsieur BOUBEE ? »

Fanny DELERIS : « La baisse observée depuis 2019 s'explique à la fois par les efforts de sensibilisation, par l'évolution de la consommation des ménages et par des choix structurels comme l'exclusion progressive des gros producteurs non ménagers du service public portée par la Métropole ».

Laurent GUYON : « Le rôle de DECOSET a également évolué. Autrefois perçu comme un simple outil industriel de traitement au service des intercommunalités, il est désormais incitateur, coordinateur et facilitateur. Il accompagne les PLPDMA, soutient les politiques d'économie circulaire et favorise la convergence des pratiques, tout en respectant la compétence propre des EPCI. L'idée n'est pas d'imposer une vision centralisée, mais de mutualiser et d'encourager les bonnes pratiques ».

Dominique GILBON : « Avec plus de trente ans de recul, je constate une avancée notable dans le rôle de DECOSET, pour faire suite aux demandes des associations : instaurer progressivement et dans le respect de la loi, plus de cohérence dans les politiques locales et les pratiques. Cela nous permet d'adopter une posture plus collaborative avec la démarche engagée. Nous restons critiques – nous aimerions qu'il n'y ait plus de déchets du tout – mais les choses avancent dans un sens globalement partagé. Chacun garde sa position, et même si les changements paraissent encore trop lents ou insuffisants à l'échelle planétaire, il y a une progression réelle. Le message à retenir, c'est que nous

allons dans la bonne direction, tout en devant renforcer la coopération avec les associations et l'implication des communes. ».

David LAMBERT : *« La redevance incitative est liée au service réalisé, donc en fonction du nombre de levées. A chaque fois qu'il y a une levée de bac il y a une somme qui est versée. La TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) est un impôt local, qui contient une part fixe pour le coût du service public et une part incitative qui dépend de la quantité de déchets produite par le foyer ».*

Anne-Fleur HUG, association ZWT : *« Je voudrais attirer l'attention sur un point : le service de prévention. Les enjeux sont nombreux, mais les moyens restent limités. C'est un travail complexe, très attendu, mais difficile à mener dans la durée. J'insiste aussi sur l'importance d'aller sur le terrain : c'est essentiel pour créer du lien et nourrir la réflexion, même si cela reste difficile à concilier avec toutes les autres missions. Cependant, il faut bien veiller à l'utilisation de vos ressources humaines dédiées à la prévention afin qu'elles aient le temps nécessaire pour mener à bien une véritable stratégie de prévention s'appuyant sur les relais des EPCI membres, chose qu'elles ne pourront pas réaliser si elles sont en permanence sollicitées sur le terrain. Je ne demande pas forcément de retour, car je sais que vous y travaillez déjà, mais je souhaite vraiment souligner la question des ressources. »*

Laurent GUYON : *« Dans l'univers du service public, chaque euro dépensé provient des contribuables : nous devons donc disposer des moyens nécessaires, au bon endroit et au bon moment. C'est pour cela que nous avons décidé de renforcer les moyens dédiés à la prévention. Cette année, avec Justine du service évaluation finances, nous allons créer un tarif fiscal spécifique "prévention", afin de rendre visible le coût de ces actions en euros par habitant. Aujourd'hui noyés dans la masse budgétaire, ces moyens seront demain mieux identifiés. Notre territoire est vaste, nos enjeux considérables. Même avec 200 animateurs, ce ne serait pas suffisant. Nous sommes peu nombreux, mais nous cherchons à démultiplier notre action pour obtenir le meilleur effet levier possible. Bien sûr, nous avons des limites : nous ne pouvons pas tout faire en même temps, être à la fois dans la stratégie, sur le terrain, dans les ateliers et en concertation. Nous avançons donc progressivement, en proposant différents scénarios et en renforçant là où c'est le plus utile, avec un fil conducteur : optimiser les ressources. »*

Un participant : *« C'est un témoignage plutôt qu'une question. J'ai l'impression que vous vous connaissez tous, alors que moi je ne connais personne. C'est la première fois que j'interviens à vos réunions, mais je m'intéresse de près à l'économie circulaire en tant que citoyenne. J'habite à Toulouse, dans une grande copropriété. Toulouse Métropole a beaucoup communiqué sur le compostage collectif, avec certaines conditions : une formation gratuite, un accompagnement, du matériel. Cela a été mis en place dans ma résidence de 165 appartements, et aujourd'hui, nous avons environ 50 participants. Nous avons été accompagnés par l'association Humus & Associés et ses animateurs — ils ne sont que quatre sur toute la Métropole, ce qui est peu — mais grâce à eux, à leur accompagnement et à leurs formations, une vraie dynamique s'est créée. On voit déjà des résultats : nos poubelles noires se remplissent beaucoup moins vite, les levées sont moins fréquentes...C'est très intéressant de voir les enfants observer comment les déchets se*

transforment et sont réutilisés dans nos espaces verts, découvrir le rôle des petites bêtes et de la nature. Je me dis donc qu'au départ, il suffit parfois d'une impulsion donnée par un petit nombre de personnes, mais qui peut ensuite s'élargir et créer une véritable dynamique collective. Dans notre copropriété, cela fonctionne bien pour l'instant, et j'espère vraiment que ça va continuer. »

Un participant : *« Ce n'est pas vraiment une question, je connais déjà bien tout ça, mais en écoutant le débat je remarque qu'on parle beaucoup de prévention et des moyens de DECOSET. Je trouve dommage qu'on ne mette pas davantage en avant l'ensemble des moyens cumulés : ceux de DECOSET, mais aussi ceux des collectivités adhérentes. Si on additionne toutes ces forces, on dépasse largement les 200 personnes évoquées. Et si on ajoute encore les associations comme Humus, Zero Waste ou les Amis de la Terre, on pourrait montrer une dynamique bien plus large que celle portée par DECOSET seul. Cela donnerait davantage d'ampleur au mouvement. Il faudrait plutôt montrer que les choses bougent vraiment, qu'il y a une réelle dynamique collective ».*

Laurent GUYON : *« C'est d'ailleurs le sens de la communication régulière menée chaque mois par DECOSET, les associations et les collectivités : mettre en avant la démultiplication des efforts et montrer que tout un réseau agit, pas seulement DECOSET. »*

Julie SCHMITT : *« Dernier sujet de la soirée, il s'agit de la concertation continue autour de l'UVE. Nous voulions vous proposer un point : dans un premier temps, Fanny présentera l'avancement de la concertation, puis nous entendrons ensuite le bilan des garantes. »*

TEMPS 3 : ZOOM SUR LA CONCERTATION AUTOUR DE L'UVE DE TOULOUSE

Fanny DELERIS : *« Cette année, nous sommes vraiment dans la dernière ligne droite de la concertation concernant les études, avec un calendrier désormais très serré. L'objectif ce soir est de faire un point d'étape sur cette concertation engagée depuis plusieurs années. Lorsque s'est posée la question de l'avenir de l'usine d'incinération de Toulouse, il a été décidé de lancer une large concertation, associant habitants, élus, associations et parties prenantes. La concertation préalable s'est tenue en 2022, suivie d'une phase de concertation continue destinée à assurer un dialogue permanent autour de l'usine actuelle et de la future installation. Ce temps touche désormais à sa fin, avec une clôture prévue en décembre au moment du dépôt du Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter (DDAE) qui sera instruit par les services de l'État qui donneront ou non l'autorisation de construire la nouvelle UVE. L'idée de cette frise est de vous montrer la multitude des temps, des outils et dispositifs déployés pour concerter la population et après je vous présenterai le petit bilan de l'année écoulée. Donc une année de concertation préalable, trois années de concertation continue, qui s'arrête en décembre où l'on passe dans la phase d'instruction du DDAE. Une phase préparatoire vise à vérifier, par les services de l'Etat, la conformité et la complétude du dossier. Une fois cette phase préparatoire réalisée, on rentrera dans la phase d'enquête publique qui commencera à la mi-avril ».*

Julie SCHMITT : « Avant qu'on fasse le focus sur 2024-2025 peut être rapidement un mot sur les instances ».

Fanny DELERIS : « Voilà un petit peu les grandes instances que l'on a mises en place sur cette concertation continue. La première, sans laquelle rien n'aurait pu se faire, le comité de pilotage et je remercie toutes les personnes qui ont participé de manière aussi assidue et challengeante. Ce comité de pilotage était notre instance de décision, de définition des sujets, c'est vraiment avec ce groupe de riverains, de représentants d'associations que nous avons donné le « la » de cette concertation et c'est avec eux que nous avons cranté l'objet et le contenu de cette concertation. Ensuite, on a mis en place de manière assez classique, des groupes de travail avec deux thématiques fortes ces dernières années : la qualité de l'air et l'étude d'implantation du site. Trois réunions publiques en 2025 ont permis de rendre compte des échanges auprès du grand public. Nous avons aussi organisé des rencontres mobiles pour aller vers des publics éloignés de la concertation. Des formats nouveaux ont été expérimentés : des groupes de travail sur les sites alternatifs et sur les études techniques, ou encore des webinaires ciblés (par exemple sur la DSP ou sur les réseaux de chaleur) ».

Julie SCHMITT : « Pour appuyer ces temps, des notes de synthèse pédagogiques ont été diffusées, afin de rendre les échanges plus accessibles et constructifs ».

Fanny DELERIS : « Tout à fait, pour que les échanges puissent être efficaces en réunion on a essayé quand on le pouvait de partager des notes préalables. Une a été faite sur la question du site d'implantation. Une autre est en cours de gestation sur les enjeux acoustiques de l'usine ».

Julie SCHMITT : « Une de nos dernières initiatives en date : un dispositif autour des études d'impact, au cœur du quartier de Lafourquette »

Fanny DELERIS : « Notre délégataire EVONEO est en train de constituer ce fameux dossier, qui comprend un volet d'étude qui vise à analyser l'impact de l'usine sur son environnement. On a souhaité présenter ces études, pour cela on a organisé un temps un peu original puisqu'on a proposé une visite sur place, aux alentours de l'usine pour observer ensemble les points de prélèvement, au niveau des impacts sur le sol et sur l'air, mais aussi les stations de suivi acoustiques et les points de suivi lichens. L'idée était d'échanger avec les participants sur la pertinence de tel ou tel point et sur la nécessité ou non de compléter l'analyse par de nouveaux points. »

Julie SCHMITT : « La concertation se poursuivra jusqu'à fin d'année avec une pause correspondant à l'instruction du dossier. »

Fanny DELERIS : « EVONEO a commencé à exploiter l'usine actuelle début 2025. On a toute une série de travaux qui sont faits et qui vont être encore réalisés sur l'usine actuelle pour la maintenir en activité jusqu'en 2031. Dès 2027 débutera la construction de la nouvelle usine avec une mise en service prévue pour le deuxième semestre 2031. Nous aurons bien évidemment une phase de démantèlement de l'usine actuelle. »

Julie SCHMITT : « Jusqu'au mois de décembre on poursuit cette concertation, dépôt du dossier et ensuite il y a une phase d'instruction et une phase d'enquête publique. Cette période coïncidera avec la période pré-électorale, impliquant sans doute un temps de pause. Mais à l'issue de l'enquête, de nouveaux sujets émergeront »

Fanny DELERIS : « Ce sont des éléments que l'on est encore en train de travailler avec notre comité de pilotage. Les informations seront données très prochainement mais l'idée c'est vraiment de se donner les moyens de continuer à travailler avec les associations et riverains qui se sont mobilisés tout au long de cette concertation pour le fonctionnement et l'exploitation de l'usine actuelle mais aussi le fonctionnement de la future usine ».

Julie SCHMITT : « Cette concertation est suivie de très près par les garantes. Je propose donc de donner la parole à Mme BARTHE et Mme RICHARD-FERROUDJI pour qu'elles puissent dresser le bilan de ce temps de concertation ».

Isabelle BARTHE : « Bonsoir, je vais commencer cette présentation de notre rapport d'étape, puis Audrey poursuivra. Juste un petit point de précision par rapport à tous les éléments qui viennent d'être présentés par Fanny DELERIS. La concertation, que ce soit la concertation préalable ou la concertation continue sur ce projet d'évolution de l'unité de la valorisation énergétique est encadrée par la loi. C'est une concertation obligatoire au vu de la dimension de ce projet. DECOSET a saisi la CNDP en 2021, la concertation préalable a eu lieu en 2022. On est actuellement sur la troisième année de concertation continue et donc ce sont des processus encadrés par la loi. DECOSET a été très volontaire mais cette concertation continue, comme le préalable, étaient obligatoires. Pour vous rappeler le cadre, qui est déjà connu pour certains d'entre vous, la commission nationale du débat public que nous représentons en tant que garantes est une instance qui garantit un droit inscrit dans la loi et même dans la constitution, l'article 7 de la charte de l'environnement, c'est le droit du public à être informé et à participer à l'élaboration des décisions publiques dans le champ environnemental. C'est vraiment important de se rappeler qu'on est dans ce cadre-là qui est normé. Notre rôle en tant que garantes, évidemment nous sommes neutres à l'égard du projet, nous sommes évidemment aussi indépendantes de tous les porteurs de projets et notre rôle est de veiller au respect de ce droit à l'information et à la participation. Dans ce cadre-là, tout au long de la concertation, notre rôle est de prescrire, de conseiller, le porteur de projet dans les modalités de mise en œuvre pour garantir ce droit et puis de servir de recours éventuellement aux personnes qui participent ou qui peuvent contester certaines modalités et évidemment de rendre compte, voilà pourquoi nous publierons un bilan qui est en cours de finalisation et qui sera relu par la CNDP et mis à disposition du public sur le site de la CNDP et sur le site de DECOSET. Je ne vais pas rentrer dans le détail de cette année de concertation parce que Fanny DELERIS l'a bien présentée. Juste un petit point, le continuum de l'association du public oblige la concertation à aller jusqu'au démarrage de l'enquête publique. Pendant la phase d'études, il n'y aura pas de manifestation du public, pour autant la concertation continue jusqu'au démarrage de l'enquête publique. Nous on fait vraiment le relais, on publiera le bilan définitif de cette concertation continue au moment où les commissaires enquêteurs seront désignés pour mener l'enquête publique et donc le public peut continuer à contribuer sur le site internet de DECOSET jusqu'au démarrage

de l'enquête publique. Vous avez mis en place différents formats de rencontres, de notre point de vue des garantes c'est une année de concertation continue qui est très dynamique, on peut tous s'en féliciter. C'est notamment grâce à l'implication du comité de pilotage, aux associations environnementales, aux associations de riverains. Et puis une recherche de mobilisation d'un public qui ne viendrait pas spontanément, à travers des rencontres de proximité, la mobilisation des étudiants. Même si du point de vue quantitatif, cette participation peut paraître un peu décevante, nous notons qu'il y a une diversité d'opinion exprimées par un public varié, on peut relever que certains points particulièrement riches ont recueilli une participation citoyenne au sein du comité de pilotage, ce sont notamment les groupes de travail. En particulier le groupe de travail sur les sites alternatifs avec une déception de certaines parties prenantes qui ont quitté le processus qui ont considéré que le résultat ne correspondait pas à leurs attentes. Parfois des questionnements sur le processus décisionnel lui-même qui n'a pas correspondu aux attentes ou à une compréhension de la part de ces associations. Néanmoins, le processus nous paraît tout à fait intéressant et original par rapport à ce qui se pratique par ailleurs alors que le reste du dispositif, même s'ils ont mobilisé fortement les équipes de DECOSET, sont des dispositifs plus classiques. De notre point de vue des garantes, le respect du droit à l'information et à la participation du public a été tout à fait effectif durant cette année de concertation continue. Rapidement la synthèse des arguments exprimés, on retrouve les arguments qui avaient été exprimés durant la concertation préalable, en particulier une attention soutenue à la prévention et à la réduction des déchets à la source et sur les moyens pour atteindre ces objectifs. Vous avez beaucoup parlé de synergies et ça reste très présent tout au long de cette concertation. Une poursuite des questionnements à la fois sur le processus de décision et sur les décisions elles-mêmes, sur le dimensionnement de l'usine, son emplacement et son rapport au réseau de chaleur et des questionnements sur la délégation de service public, des besoins de clarification sur les rôles respectifs de DECOSET et de son délégataire. Evidemment des interrogations sur la phase de travaux, sur l'avenir de l'UVE actuel et l'utilisation de la chaleur produite. Les compensations ont aussi beaucoup été débattues et enfin plus récemment, vous en avez parlé à l'occasion de la visite de site, des interrogations sur les nuisances sonores, sur les émissions de l'UVE et sur une thématique présente dès le début : les impacts sur l'environnement et sur la santé. Voilà très rapidement les éléments essentiels que nous avons pu collecter durant cette année, je passe la parole à Audrey ».

Audrey RICHARD-FERROUDJI : « Merci. Je passe sur la question des recommandations, Isabelle l'a dit en tant que garants, nous formulons des préconisations, on est vraiment sur une égalité de traitement de l'information. On est sur la fin de cette concertation continue, donc nos recommandations et demandes de précisions vont être à la fois courtes mais restent bien présentes. Je vais présenter d'abord nos recommandations sur ces prochains mois, pour la dernière phase. On identifie également des recommandations plus larges sur certains sujets. Donc dans l'immédiat, publier la note sur le suivi des impacts acoustiques, c'est un sujet qui a été important et a recueilli des demandes de précisions à la fois sur l'usine actuelle et sur l'usine future. Nous sommes en concertation continue sur l'usine future mais bien entendu nous relayons en tant que garantes, toutes les demandes par rapport à la communication, au fonctionnement autour de cet enjeu pour l'usine actuelle. Un autre point très important : clarifier ce qui est encore discutable, donc ce qui est encore discutable du point de vue de DECOSET. Du point de vue des

garantes, tout est toujours discutable. Tout est le bienvenu à discuter. Du point de vue de DECOSET, les décisions sont prises successivement, des études sont conduites, progressivement, plus DECOSET approche du dépôt du DDAE, plus les choses sont crantées, posées et moins discutables de leur point de vue. Evidemment, l'idée n'est pas de faire des réunions publiques pour faire des réunions publiques. Si des sujets ne peuvent plus être discutés, on invite DECOSET à bien clarifier dans cette dernière phase de quoi on discute, qu'est ce qui peut évoluer ou pas. Les études de dangers sont des études réglementaires, elles auraient pu faire l'objet d'un groupe de travail pour élargir la participation. Ces études vont être publiées, ça c'est la loi aussi, elles seront publiées pour l'enquête publique, évidemment en tant que garanties à ce stade, pour les prochaines étapes, on demande à DECOSET de clarifier ce qui peut encore bouger pour définir les dernières dates de concertation. Comme l'a bien dit Fanny DELERIS, c'est un objet de discussion avec le comité de pilotage pour programmer au mieux ces dernières dates de concertation. Importance aussi de clarifier comment les contributions issues de la concertation ont été prises en compte. On a un exemple qui nous a été donné sur l'étude sanitaire, avec l'intégration de la mesure des PFAS (per-et polyfluoroalkylées). Ce sont des émissions, polluants à base de fluor émis dans l'atmosphère et pas systématiquement mesurés. Là typiquement, l'étude d'impact conduite sur les risques sanitaires a pu être adaptée à la suite d'un travail fait par la concertation. Donc à ce stade de la dernière ligne droite, clarifier ce qui est fait, qu'est ce qui est discutable. Ça ne veut pas dire que tous les sujets, ou demandes de précisions auront été soldés sur ce sujet de l'UVE. Par rapport aux différents points qu'avait cité tout à l'heure Isabelle, par exemple on voit la question des compensations, c'est un sujet qui a été amené. Le sujet avait été proposé pendant la concertation continue, ils pourront faire l'objet de temps d'information et de concertation. On fera bien entendu état de nos recommandations dans notre bilan final de la concertation continue, par rapport à des demandes de précisions du public, d'informations qui resteraient en suspend et par rapport à des enjeux d'information, de prise de parole, de concertation. Cela concerne tout d'abord les enjeux de santé environnementale, et là ce n'est pas uniquement DECOSET qui est concerné, ça concerne également les services de l'Etat. Un enjeu de renforcer la participation sur ces enjeux de santé environnementale et le dialogue entre le public et les autorités sanitaires. Sur la question de la prévention et de la réduction des déchets on l'a vu ce soir, c'est un sujet qui reste d'actualité et qui se poursuivra, on voit les demandes d'associations. Ensuite, par rapport à l'avenir du site sur l'information et l'implication du public, beaucoup de question restent encore en suspens. Une recommandation de poursuivre une implication large du public, la discussion de tout à l'heure était très intéressante sur les modalités de cette implication par rapport aux moyens du syndicat, on recommande de s'appuyer sur des associations de quartier, de participer à des événements, des vide-greniers, pour reprendre l'exemple de madame. Il faut poursuivre les efforts pour faire venir le public, et aller vers, s'appuyer sur des structures en place, pas forcément des structures dans le champ des déchets, pour finalement favoriser cette dynamique. Il y a de vrais enseignements à tirer de cette concertation continue pour la suite. S'appuyer sur les associations, dans la limite du bénévolat. En tout cas sur ce sujet, on clarifiera dans notre bilan des recommandations pour tirer des enseignements de ce qui a pu être fait dans cette concertation. Enfin, je vois le maître du temps qui est en train de dire que je déborde, veiller à l'articulation des actions d'information et de participation de DECOSET, d'EVONEO et

des intercommunalités membres, ça a été évoqué dans les échanges précédents finalement. On pourrait rajouter les associations. Je vais rester sur l'UVE, il y a un délégataire depuis bientôt un an qui a une lettre d'information par exemple, qui fait écho à cette question de l'articulation de l'information. Je m'arrête là, tous les retours sont les bienvenus et nous restons garantes de cette concertation jusqu'au démarrage de l'enquête publique, on reste contractables, sollicitables. »

Julie SCHMITT : « Peut-être renouveler nos remerciements au comité de pilotage et aux garantes. Nous les avons beaucoup sollicités ces dernières semaines, notamment sur la question des études. Il y a aussi cette ambition de poursuivre la concertation après l'enquête publique, de maintenir ces échanges. Nous souhaitons ouvrir ce sujet avec vous ce soir, comme nous l'aborderons également avec le comité de pilotage, afin de définir les modalités et les sujets qui pourraient continuer à être traités après l'enquête publique ».

Dominique GILBON, association les Amis de la Terre : « Oui, je voulais également remercier les garantes, car ce débat illustre une avancée réelle en matière de démocratie participative et d'implication citoyenne. Depuis plusieurs années, on observe que l'enquête publique, dans sa forme classique, reste limitée. Nous en sommes souvent critiques, car elle ne garantit pas toujours une véritable concertation. Un exemple concret : lorsqu'une installation importante s'implante dans un quartier, il est incompréhensible que les riverains ne soient pas clairement informés, parfois même pas par courrier. On ne peut pas attendre des habitants qu'ils adhèrent s'ils ont d'abord le sentiment d'avoir été mis devant le fait accompli. Cela crée de la défiance et compromet toute coopération. Dans notre cas, nous avons connu un épisode de fortes tensions liées au bruit autour de l'incinérateur. Grâce à un travail de terrain avec les habitants, nous avons pu apaiser la situation et parvenir à une forme d'acceptation. Pas une adhésion enthousiaste, mais au moins une reconnaissance de la réalité. Mais cette expérience montre aussi combien il est dommage qu'une concertation volontaire et ouverte puisse être brouillée par d'autres projets dans le quartier, moins transparents et moins participatifs. »

Bernard MELLAC : « Je ne suis pas bien renseigné sur le projet en question, peut-être que certains spécialistes dans la salle le savent mieux que moi, mais nous n'avons pas été associés à ce projet et nous l'avons découvert tardivement. Il s'agirait d'un projet soumis à enregistrement avec une consultation publique, et non une enquête publique. Concernant la question du bruit autour de l'UVE, nous faisons face à une problématique liée au protoxyde d'azote, qui perturbe fortement les installations et oblige à des arrêts, générant eux-mêmes des nuisances sonores. Des solutions sont en cours, avec des systèmes commandés et en voie d'installation, mais ce sujet reste prioritaire ».

Alain BOUBEE, Association des habitants de Lafourquette : « Sur la concertation, la question n'est pas de savoir s'il faut poursuivre : le dialogue doit continuer. Nous avons eu le sentiment d'être entendus, et ce n'est pas toujours le cas en tant qu'association de quartier. Même si des désaccords persistent, cela a permis de faire avancer les choses. Rappelons qu'en 2019, il n'était pas question de construire une nouvelle usine, mais de rénover l'existante. C'est une avancée, malheureusement elle se reconstruira chez nous, nous avons encore des exigences et attendons des engagements clairs issus de cette

concertation. Ce qui serait utile maintenant, c'est une synthèse formelle des engagements — sur les volumes de déchets, sur le périmètre de collecte — afin que chacun puisse s'y référer à l'avenir. On souhaite remercier tous les acteurs impliqués dans la concertation, qui ne s'est jamais interrompue, c'est à souligner puisque ce n'est pas toujours le cas. Pour nous association de quartier, c'est vraiment une question majeure de savoir si on sera entendu ».

Bernard MELLAC : « Pour rebondir sur ce que vient de dire M. BOUBEE, c'est une volonté d'EVONEO et DECOSET, de poursuivre le dialogue, bien au-delà de l'enquête publique ».

Julie SCHMITT : « A ce stade, un numéro vert a été mis en place, ainsi qu'une newsletter d'information et réunions mensuelles avec les associations ».

Anne-Fleur HUG : « Un point de vigilance concerne la communication. J'imagine que ce n'est pas simple, surtout après tout ce qui a été évoqué sur les efforts et les changements opérés. Mais en voyant les derniers diaporamas ou la newsletter, on a parfois l'impression que la nouvelle UVE est quelquefois présentée comme un « club de loisirs », avec des arbres, les Pyrénées en fond. Je pense qu'il ne faut pas hésiter à embrasser la complexité. Il faudrait donc peut-être communiquer de façon plus simple et plus transparente sur ce que sont réellement ces impacts et sur les moyens mis en place pour les réduire. On constate en effet, sur le terrain, une certaine défiance vis-à-vis des services publics. Une communication trop « embellie » peut renforcer cette méfiance. Je pense que les gens sont assez intelligents pour comprendre que ce n'est pas tout noir ou tout blanc. Au contraire, lorsque la présentation est trop « parfaite », trop embellie, cela peut au contraire susciter des doutes. C'est en tout cas comme ça que je l'ai ressenti. Mais je vois bien aussi que vous êtes en train d'apprendre et d'évoluer sur ce sujet. C'est un point de vigilance, rappelé notamment par Zero Waste : attention, ce n'est pas parce qu'un projet est « plus écologique » qu'il est « écologique ». La nuance est importante ».

Un participant : « Sur la question du bruit, il faut rester attentif. Certes, dans les projections et simulations, on nous dit qu'il n'y en a pas, mais dans la réalité, il peut y en avoir. Ce serait donc utile de veiller à ce que cela ne reste pas qu'une promesse sur plan, mais que ce soit suivi de près une fois en fonctionnement. Autre point, les transports et la circulation des camions : c'est une source d'impact qui doit être optimisée pour réduire la pollution de l'air. De la même manière, la question des flux liés au traitement des biodéchets est cruciale. Il y aura, à terme, davantage de compost produit. Cela nécessitera de réfléchir à la localisation des plateformes et aux transferts associés, pour éviter un surplus de camions. »

Laurent GUYON : « Sur les biodéchets, aujourd'hui, nous avons une unité de compostage à Léguevin et un projet similaire en cours à Grenade. Jusqu'à présent, nous utilisons une technologie avec de simples andains de compost retournés régulièrement. Désormais, nous allons changer de technologie pour absorber plus de volume et intégrer davantage de biodéchets. En termes de circulation, cela ne devrait pas générer de camions supplémentaires liés au compostage. Par ailleurs, concernant les transferts, le schéma stratégique intègre une optimisation logistique. Nous avons recruté un ordonnanceur dont le rôle est de coordonner et rationaliser les flux de camions pour éviter les trajets inutiles

et mieux répartir les circulations. On essaie d'optimiser au maximum la logistique, en lien avec chacun des équipements. Sur la circulation des camions, le projet prévoit que dès leur entrée sur le site de l'UVE, ils soient intégrés dans un circuit fermé. Cela permettra de limiter les nuisances sonores, puisque les bruits seront contenus dans un espace clos. Par ailleurs, le tonnage global de l'UVE étant réduit, le nombre de camions sera diminué ».

Bernard MELLAC : « Concernant le compost de déchets verts, il est effectivement réutilisable, que ce soit pour les agriculteurs ou pour les particuliers ».

Laurent GUYON : « En parallèle, nous travaillons avec des agriculteurs, la Chambre d'Agriculture et des écoles d'ingénieurs afin d'expérimenter et vérifier la qualité du broyat, pour qu'il puisse être utilisé en agriculture. Une première convention avait été lancée pour trois ans et sera renouvelée pour une nouvelle période de cinq ans. L'objectif est de s'assurer que cette matière organique soit valorisée rapidement et efficacement.

TEMPS 4 : PERSPECTIVES 2025-2025

Laurent GUYON : « Quelques éléments sur les grands projets à venir. Du côté de la direction administrative et financière, nous avons déjà un schéma d'orientation pour orienter les marchés publics vers des pratiques plus écoresponsables. Des indicateurs vont être définis pour en assurer le suivi et le schéma sera actualisé. En parallèle, une étude de deuxième niveau sur la tarification incitative est en cours dans le cadre du schéma stratégique. Ses conclusions seront prochainement présentées aux élus et aux intercommunalités, qui décideront des modalités : y aller dès maintenant, plus tard, et à quelle échelle. Au niveau de la direction de la transition, beaucoup d'actions sont en cours, notamment autour de la stratégie de communication, dont l'importance a été soulignée et qui est pleinement intégrée. Camille présentera ensuite le Hall 9, conçu comme un lieu emblématique de la politique de réduction des déchets. Nous avons également travaillé sur la rénovation des parcours pédagogiques, ainsi qu'avec les acteurs économiques et les chambres consulaires sur la question des déchets d'activité économique. S'agissant des projets pris en charge par la direction des services techniques, plusieurs nouvelles déchèteries sont en projet : notamment la déchèterie de Ribaute, qui sera une installation de grande envergure, complémentaire à celle de Plaisance et exemplaire en matière de réemploi et de changement de comportements. Par ailleurs, des éco-points de proximité sont prévus, avec de petites surfaces de 70 à 100 m², accessibles à pied ou à vélo, pour déposer facilement des déchets spécifiques, notamment toxiques, qui se retrouvent encore trop souvent dans les ordures ménagères ou dans les réseaux d'eau, et génèrent des problèmes. Deux plateformes de compostage complètent ce dispositif ».

Camille JAUDIN : « Bonsoir. Concernant le Hall 9, les annonces de cette année confirment que son utilisation se précise. Nous travaillons actuellement pièce par pièce sur sa future organisation et sur son équipement. Le Hall 9 sera aussi un outil pédagogique. Avec Sarah et son équipe, nous avançons notamment sur la salle d'exposition permanente, qui sera dédiée à la filière déchets et à la promotion d'un mode de vie zéro déchet. L'un de ses outils phares sera un appartement témoin, conçu pour montrer les gestes quoti-

diens qui permettent de réduire les déchets, en lien direct avec les habitudes de consommation. Nous aurons également un espace de stockage, en partenariat avec Toulouse Métropole, pour la distribution de composteurs. En rez-de-chaussée, une partie atelier sera animée par des associations, avec des activités pratiques autour du gaspillage alimentaire ou de l'allongement de la durée de vie des objets et équipements. Une salle pédagogique complétera le parcours, permettant d'intégrer des animations et de structurer les visites. L'objectif est de faire du Hall 9 un lieu de sensibilisation mais aussi un lieu convivial. Un espace de restauration est prévu ; son aménagement est réfléchi pour respecter les normes et en assurer l'exploitabilité. La prochaine étape sera de définir la formule et la structure qui en assurera la gestion. Le Hall 9 doit être un lieu de vie, de sensibilisation et d'échanges. Par ailleurs, un espace de déchetterie viendra remplacer celle située sur l'île de Ramier. Sa particularité est d'être accessible à pied : un nouveau service, pensé notamment pour les étudiants. Cette déchetterie a été aménagée de façon spécifique car l'île de Ramier est une zone inondable. Tout y est fermé et protégé, avec des conteneurs adaptés, afin de recueillir les déchets spécifiques ménagers qui ne pouvaient pas y être traités jusqu'à présent. Ceux-ci pourront désormais être collectés puis transférés ailleurs pour traitement. L'intérêt de cette déchetterie accessible à pied est de créer un lien pédagogique : elle illustre que le déchet n'est pas une fatalité mais peut devenir ressource. Le parcours est conçu pour que l'usager passe d'abord par les espaces pédagogiques avant d'arriver à la déchetterie. Le message est clair : le déchet, c'est le "bout du bout", ce qu'on ne peut pas réduire, réemployer ou transformer autrement. Ce n'est qu'en dernier recours qu'il finit à la déchetterie, qui se situe symboliquement au bout du parcours. »

Julie SCHMITT : « Merci Camille pour ce point d'actualité sur le Hall 9. Nous arrivons au terme de cette réunion. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des élus qui ont pris le temps de se déplacer malgré la période de réserve réglementaire, ainsi que le comité de pilotage et les associations qui suivent avec constance cette concertation. Enfin, merci à vous toutes et tous pour votre mobilisation et vos contributions précieuses. Monsieur le Président, je vous laisse le mot de conclusion ».

Vincent TERRAIL-NOVES : « Merci à toutes et tous pour ce travail, car il y a eu beaucoup d'engagement personnel dans tout ce que nous avons mené collectivement jusqu'à présent. Je pense aux associations, aux habitantes et aux habitants. Cela demande du temps, de la disponibilité, et c'est un véritable investissement. Si aujourd'hui nous avons des rapports de la CNDP jugés corrects, globalement positifs, c'est aussi grâce à votre participation. Nous n'aurions pas obtenu ce résultat sans vous, sans votre présence dans les groupes de travail, les réunions publiques, les comités de pilotage. Sans le public, il n'y aurait pas eu de matière pour dresser ce bilan. C'est votre implication qui a permis d'avancer et je tiens à vous en remercier très sincèrement. Je crois, en effet, que nous sommes arrivés, comme l'ont évoqué M. BOUBEE, M. GILBON et même si nous n'avons pas toujours été d'accord, à tendre vers un objectif commun, en tenant compte des contraintes des uns et des autres que nous avons appris à découvrir, à respecter. C'est ce qui nous a permis de travailler ensemble et d'aboutir aujourd'hui à un projet peut-être mieux accepté que s'il n'y avait pas eu de concertation. Mon avis sur la CNDP, c'est que c'est un outil essentiel. Je l'avais déjà dit, lorsque vous m'aviez demandé de faire une capsule vidéo pour le congrès des maires l'an dernier. J'avais expliqué à cette occasion

combien je trouvais cet outil utile, car il nous permet d'avancer et de travailler sur l'acceptabilité d'un projet. Sans cette démarche, nous aurions sans doute été face à un refus catégorique. C'est pourquoi je considère ce bilan comme très positif. Mon regard sur la CNDP reste le même : pour moi, elle démontre toute son utilité. Il nous reste encore du chemin à parcourir ensemble. Je veux remercier aussi les services de DECOSET, qui, comme vous le voyez, sont mobilisés sur de nombreux fronts et de nombreux sujets. Remercier également les élus, qui s'impliquent énormément dans les différents groupes de travail et dans les décisions prises collectivement, avec une direction très collégiale. C'est essentiel, car nous travaillons tous ensemble dans l'intérêt des habitantes et habitants, dans l'intérêt du syndicat. Je veux aussi remercier Julie pour l'animation et la qualité de ces conférences, qui contribuent à instaurer un discours apaisé et constructif. Voilà, merci à toutes et à tous pour votre présence et votre participation ce soir. Un grand merci encore pour votre mobilisation et à très bientôt. »